

Compte rendu reunion cadre de vie du 5 avril 2018

Excusés : Redonnel ; Therain ; Duplaix, Henry-Pourreau

Présents : Vayssat, Jurazek, Goujon, Herpin, Cardin, Goutorbe, Naud

26Juin : Journée citoyenne organisée à Celleneuve sur la place Mansart.

Exposition des écoles maternelles et élémentaires sur le thème de l'environnement

10H / 12H00 nettoyage citoyen de la place et des environs

12H00 Vernissage suivi d'un pique nique partagé

14h00 / 16H30 Ateliers ouverts

- Présentation de Games play réalisés par des jeunes de 8 à 12 ans, par la MPT Marie Curie
- Jardins créatifs, par l'association Odette ouise
- Kokemada, par l'association AND
- Jeux par l'association Clos de la fontaine
- Stand Alternatiba
- Stand Semeurs de jardin
- Atelier « paroles paroles » par le comité de quartier avec le soutien du réseau urbiscopie

16h30 Goûter par la Petite Cuisine de l'Espiralh

L'atelier du comité de quartier : il s'agit de faire une enquête publique pour recueillir des représentations ou des demandes .

Il prendra la forme d'une action Porteurs de paroles (https://www.paroles-partagees.org/images/imagesFCK/file/ressources/porteurs_de_parole_le_pave.pdf)

Propreté :

nous avons rendez-vous le lundi 14 mai, en métropole avec l' élu et les services concernés : nombre, emplacements et « camouflage » des containers fixes du centre de Celleneuve.

R Naud, P. Delafosse iront, deux autres personnes seraient les bienvenues.

ZAC de la fontaine : quelle suite à la balade ? Se réunir avec les habitants y ayant participé ; réunion le 3 mai à 19h00 au local. Les participants seront invités par mel.

Rencontre en préfecture :

ZAC de la Fontaine (avec M Genre Jazelet délégué du préfet). Présentation des problématiques de la ZAC, compte rendu de la balade urbaine réalisé avec la ville. Discussion autour des locaux vides de Pole Emploi : se renseigner sur le propriétaire, faire un projet de « maison associative de proximité avec guichet unique... Local de la salle de motricité qui devrait se libérer en 2019 : proposition d'accueil de cours de gymn pas trois associations possibles Le délégué du préfet nous invite à faire des propositions sachant que le contrat ville sera bientôt renouvelé et qu'il peut y avoir des moyens mis sur la ZAC

Bidonville : Le bidonville de Celleneuve devrait disparaître d'ici le début de l'été. Mairie et préfecture nous ont présenté le projet de « village d'insertion temporaire » de Bionne, village qui sera géré par l'association « 2choses lune ». Cette association agit pour l'insertion des personnes en grandes difficultés en accompagnant les familles vers des démarches qui visent la réussite éducative et l'insertion sociale et professionnelle. Des négociations sont en cours pour rassurer les riverains de la route de Bionne. Le terrain est fourni par la Mairie, l'État finance l'aménagement des infrastructures et notamment l'implantation des 28 bungalows. Ce village sera temporaire puisque lorsqu'une famille quittera son logement il ne sera pas ré-attribué, mais enlevé. Il y aura un gardien

à l'entrée du camp ainsi qu'une zone de stockage de la ferraille. Par contre aucun droit de brûlage ! 120 personnes y seront installées : alors le bidonville près de Sanofi sera définitivement fermé et les terrains rendus à la SERM pour débiter le programme immobilier prévu (logements, bureaux, commerces et services).

Stationnement :

dialogue toujours difficile avec la mairie. En réponse à notre courrier une toute petite avancée sur le secteur résident : la rue du bassin passe dans sa totalité dans le secteur résident. Pour les autres rues (de la croix, place de l'église, fontaine de Celleneuve, gilodes....) on verra si cela s'avère nécessaire....

Pétition : relativement peu de signatures (400 environ) Mobilisation inégale chez les commerçants sur la pétition, 144 signatures sur internet. La pétition continue sur un mois... prévoir des actions de signatures (sur le marché le 25 avril lors de l'animation, le 8 mai lors des puces). Objectif : dépasser les 1000 signatures. Au vu de nos forces, pas d'autres modalités d'actions envisagées ce jour.

**Prochaine réunion cadre de vie :
Jeudi 7 juin à 19h00 au local**